



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



bpifrance

Communiqué de presse

Mardi 2 mars 2021



Un nouvel appel à projet pour encourager l'innovation dans les PME et start-up (7^{ème} vague)

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agnès Pannier-Runacher Ministre déléguée chargée de l'Industrie auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement (SGPI), l'ADEME, et Bpifrance annoncent le lancement de la 7^{ème} vague du volet i-Nov du Concours d'innovation. Les candidatures sont ouvertes aux startup et PME jusqu'au 11 mai 2021.



Ouverture de la 7^{ème} édition du Concours i-Nov

Le Concours d'innovation i-Nov est financé par l'Etat via le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) et opéré par Bpifrance et l'ADEME. Il permet de soutenir l'émergence accélérée d'entreprises ayant le potentiel pour devenir des leaders d'envergure mondiale dans leur domaine. Il permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation, dont les coûts totaux se situent entre 600.000 euros et 5 millions d'euros. La vague 7 du concours vise à soutenir des projets innovants portés par des startups et des PME autour de 8 thématiques.

4 thématiques sont opérées par l'ADEME

- **Energies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques dont hydrogène** : technologies de production d'énergie et vecteurs énergétiques ; hydrogène ; solutions de stockage de l'énergie ; observabilité, opérabilité, sécurité et gestion des réseaux, modélisation ; mise au point de modèles technico-économiques pour les micro-grids connectés au réseau ; création de passerelles entre réseaux/vecteurs d'énergie.
- **Mobilité durable et intelligente** : éco-conception, recyclabilité et multifonctionnalité énergétique ; nouvelles générations de véhicules de faibles émissions ; services ou systèmes intelligents pour la logistique ; gestion et régulation multimodales des mobilités des personnes ;

transport et mobilités inclusifs, solidaires et écologiques lors de manifestations sportives de grande ampleur

- **Enjeux de la transition énergétique et écologique dans l'industrie et l'agriculture** : amélioration des performances énergétiques des systèmes de production, des équipements ou procédés ; optimisation de la consommation des matières premières ; amélioration des processus de production des industries agroalimentaires ; transition vers l'agroécologie ; développement de nouveaux systèmes de production agricoles et alimentaires émergents.
- **Eau et biodiversité** : développement de la nature en ville et limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers ; récupération des micro et macro-plastiques ; systèmes innovants de métrologie ; économies d'eau et gestion intégrée de l'eau ; valorisation des ressources contenues dans les eaux usées ; limitation des collisions entre les cétacés et les navires.

Dépôt des projets sur le site de l'ADEME : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210219/concours-innovation2021-31>

4 thématiques sont opérées par Bpifrance

- **Numérique Deep Tech** : technologies quantiques et autres architectures de rupture en matière de composants de calcul digitaux ; intelligence artificielle et traitement de données massives (big data) ; blockchain ; réalité augmentée, réalité virtuelle ; 5G ; réduction de l'empreinte écologique associée au numérique.
- **Transformer les industries culturelles et créatives grâce au numérique** : innovations susceptibles d'ouvrir de nouveaux marchés ou de créer des domaines d'activité (par exemple la gestion de droits en blockchain, reconnaissance d'images grâce à l'IA, réalité virtuelle appliquée à des champs aujourd'hui non couverts, etc.).
- **Santé - Diagnostic, dépistage et surveillance des pathologies** : dispositifs reposant sur de nouveaux capteurs ou biomarqueurs ; technologies de traitement du signal ou méthodologies d'aide à la lecture ou à l'interprétation ; méthodes ou technologies de pooling ; dispositifs pouvant être utilisés facilement à domicile ; systèmes intégrés pour la détection, prédiction et surveillance en milieu hospitalier ou communautaire ; méthodes ou technologies de surveillance des eaux ; outils de modélisation.
- **Protéines et ferments du futur** : Pré et probiotiques, aliments fermentés, aliments riches en protéines utilisant de nouvelles technologies, de nouvelles formulations et de nouvelles ressources, produits innovants intégrant de nouvelles sources de protéines et des ferments ; équipements, procédés et solutions technologiques innovants pour la sélection variétale de protéines végétales et la production de ferments, la transformation, la conservation et la commercialisation des nouveaux produits, l'optimisation des associations végétales, pour l'alimentation ; développement de fonctionnalités technologiques ouvrant la voie à la création de nouveaux produits contribuant à la diversification des régimes alimentaires ; innovation organisationnelle et numérique pour valoriser les services environnementaux et nutritionnels rendus par les protéines et les ferments.

Dépôt des projets sur le site de Bpifrance : <https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/>

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 11 mai 2021 à 12h00 (midi).

Cet appel à projets s'inscrit dans le continuum du « Concours d'innovation » se déclinant autour de 3 volets complémentaires : i-PhD, i-Lab et i-Nov. Le concours d'innovation marque un engagement de l'Etat via des financements, une labellisation et une communication renforcée permettant de soutenir le développement d'entreprises fortement innovantes et technologiques. En amont, les concours i-PhD et i-Lab visent à encourager l'émergence et la création de start-up deeptech nées des avancées de la recherche de pointe française. En aval, le concours i-Nov soutient les projets de développement innovants portés par des start-up et des PME.

Les lauréats des 5^e et 6^e éditions du concours i-Nov récompensés aux côtés des lauréats des autres volets du concours en 2021

Pour la 3^e année consécutive et dans un souci de complémentarité entre les différents volets du Concours d'innovation, les entreprises lauréates des derniers appels à projets du volet « i-Nov » du Concours ainsi que les lauréats des volets i-Lab et i-PhD du concours se retrouveront autour d'une **cérémonie de remise de prix commune organisée dans le courant de l'année 2021.**

- **La 5^{ème} vague du concours i-Nov a récompensé 85 projets lauréats** pour un montant total de 50 millions d'euros. Découvrez les fiches descriptives des 35 lauréats ADEME de la 5e vague du concours sur [le site de l'ADEME](#) et des 50 lauréats Bpifrance sur <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Concours-d-innovation-i-Nov-38041>

Quel type de projets soutenus ? Grâce au soutien financier du Programme d'investissements d'avenir, les lauréats de cette vague vont pouvoir accélérer le développement d'innovations s'inscrivant dans les thématiques opérées par Bpifrance telles que : le développement de ferments lactiques à partir d'agrumes pouvant être incorporés dans les compléments alimentaires ; la création d'une plateforme logicielle capable de mutualiser et exploiter les données cyber confidentielles et d'ouvrir le champ encore inexploité du Machine Learning sur données cyber ; une solution plug and play non-invasive, lisible et ergonomique qui permet de mesurer et analyser la productivité ou encore une solution permettant d'améliorer la survie et diminuer les séquelles de l'arrêt cardiaque grâce à une solution d'hypothermie ultra-rapide par ventilation liquidienne. Les thématiques opérées par l'ADEME auront pour leur part permis de financer le développement de solutions innovantes contribuant à la transition écologique dans les domaines des énergies renouvelables, du transport, de l'industrie et l'agriculture, ou encore de l'eau et la biodiversité et à accélérer leur mise sur le marché. Un service innovant améliorant la qualité et la quantité de la production des vergers en optimisant leur productivité, une solution de retrofit de bus diesel vers des bus électriques permettant ainsi l'allongement de la durée de vie des bus existants un robot dédié à la collecte automatisée et optimisée des déchets à la surface des plans d'eau avant leur dispersion dans le milieu naturel, une technologie de nettoyage de panneaux PV totalement automatisée garantissant des performances et rendements élevés, etc.

- **La 6^{ème} vague du concours i-Nov a récompensé 51 projets lauréats** pour un montant total de 26 millions d'euros. Découvrez prochainement les fiches descriptives des 25 lauréats ADEME de la 6e vague du concours prochainement sur <https://www.ademe.fr/>, des 26 lauréats Bpifrance sur <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Concours-d-innovation-i-Nov-38041>

Contacts presse

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

ADEME

01 58 47 81 28

ademepresse@havas.com

Bpifrance

01 41 79 85 38

laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

À propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 @SGPI_avenir

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

@ademe

BPIFRANCE

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. www.bpifrance.fr @Bpifrancepresse